

22 MARS 2018

PRÉFET DE LA SEINE MARITIME

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION *

Collectivité Maire 2 place Stéphane Hessel 76280 SAINT JOUIN BRUNEVAL	Date d'envoi : LE 14 Mars 2018
--	---------------------------------------

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte : (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + date)	Observation éventuelles de pré contrôle de légalité
Projet de périmètre d'une nouvelle communauté urbaine issue de la fusion de la Communauté d'agglomération havraise, de la Communauté de communes du canton de Criquetot- l'Esneval et de la Communauté de communes Caux Estuaire	Délibération n°1/2018	—
Reprise d'actif et de passif du syndicat d'eau et mise à disposition des installations à la Communauté de communes du canton de Criquetot- l'Esneval	Délibération n°2/2018 + annexes (Tableau répartition actif / passif + PV de mise à disposition des biens aux différents services eau, assainissement et SPANC)	—
Marché pluriannuel de voirie 2018- 2019	Délibération n°3/2018	—
Cantine scolaire : projet de création d'un self et renouvellement du mobilier	Délibération n°4/2018	—
Projet de vidéo-protection	Délibération n°5/2018	—
Convention d'occupation temporaire de la parcelle E 289 avec le Conservatoire du Littoral	Délibération n°6/2018 + Convention d'occupation temporaire d'une tour mauresque sur le site Valleuse de Bruneval	—
Création d'un poste de rédacteur territorial	Délibération n°7/2018	—

REÇU, le :
15 MAR. 2018
à la SOUS-PRÉFECTURE
DU HAVRE